

MASEVAUX POUR TOUS
Franck DUDT
Florence EHRET

VENDREDI 04 AVRIL 2008

2ème Conseil Municipal de la mandature 2008-2014

1- Indemnités du Maire et des adjoint(e)s :

Vote favorable de la proposition de la majorité.

2- Application de l'article L 2122-22 du CGCT :

Vote favorable de la proposition de la majorité.

3- Indemnité de conseil au receveur :

Vote favorable de la proposition de la majorité.

4- Commission d'Appel d'Offre (CAO) :

Vote favorable de la proposition de la majorité.

>Franck DUDT sera titulaire de la CAO et Florence EHRET suppléante.

5- Commissions municipales :

Intervention de Franck DUDT :

Monsieur le Maire, Chers collègues,

Nous voterons pour la proposition de la majorité municipale sur l'installation des différentes commissions proposés.

Je souhaite simplement intervenir pour dire que nous souhaitons, dans le cadre de l'élaboration du nouveau règlement intérieur du Conseil Municipal que la promesse qu'a fait Laurent LERCH à notre groupe, à savoir de permettre à certains de nos colistiers non élus de pouvoir participer aux travaux des commissions municipales, soit respecté et intégré dans le règlement intérieur.

J'irais même plus loin, puisque je propose que tous les candidats non élus des 3 listes, celle de la majorité avec ses 4 candidats non élus, les candidats de la liste de Paul KACHLER et ceux de notre liste « Masevaux pour tous » puissent, s'ils le souhaitent participer aux travaux des commissions avec la possibilité de prendre la parole et de donner des avis.

Par ailleurs, nous souhaitons que les 3 groupes bénéficient de moyens de fonctionnement comme cela se pratique dans la plupart des villes de plus de 3500 habitants. Mais, nous en reparlerons lors de l'élaboration du règlement intérieur.

Vote favorable aux propositions de la majorité.

>Florence EHRET siégera dans les commissions suivantes : Affaires scolaires – Associations, sports et culture – Affaires sociales, CCAS et logement et Règlement intérieur.

>Franck DUDT siégera dans les commissions suivantes : Economie, commerce, tourisme et artisanat – Finances – Révision du PLU et Règlement intérieur.

6- Organismes extérieurs et commissions particulières (dont désignation des délégués à la Communauté de communes) :

>Franck DUDT siègera dans les organismes suivants : Commission communale des impôts directs comme titulaire. Il a également été candidat sans être désigné au Conseil d'administration de l'hôpital et du Collège.

>Florence EHRET siègera dans les organismes suivants : Centre communal d'action sociale

- Désignation des délégués à la Communauté de communes :

Intervention de Florence EHRET :

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les conseillers,

Concernant la Communauté de communes, je tiens d'abord à dire que nous sommes tout à fait intéressés par ce qui se passe dans cette instance. En effet, nous sommes bien conscients que c'est elle qui gère de fait de nombreux éléments de la vie quotidienne des Masopolitains: piscine, périscolaire, petite enfance...

Au nom du groupe « Masevaux pour tous », j'annonce donc que nous proposons la candidature de Franck DUDT sur le 6ème poste de délégué de la Ville de Masevaux au sein de la Communauté de communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach.

Cette candidature est dictée par le refus de la majorité municipale d'ouvrir un siège à l'opposition municipale.

Nous déplorons cette décision qui est contraire à l'esprit du discours de M. Laurent Lerch, Maire de Masevaux, qui lors du premier Conseil Municipal avait annoncé vouloir travailler avec tous les conseillers municipaux, même ceux de l'opposition.

Nous constatons malheureusement que l'« ouverture » citée à cette occasion reste très limitée.

Notre liste ayant obtenu près d'un cinquième des voix lors de l'élection du 9 mars dernier, nous pouvions envisager qu'un des sièges à la Communauté de communes nous revienne.

Dans d'autres communes, Thann, Kingersheim ou Wittenheim par exemple, des maires accordent un ou deux sièges des structures intercommunales à leur opposition.

Il y a deux semaines, nous vous avons proposé officiellement notre candidature pour un poste de délégué au sein de la Communauté de communes et nous nous étions engagés à soutenir et à défendre les dossiers de la Ville de Masevaux. Nous regrettons donc votre décision.

Elle apparaît clairement comme un choix dicté par des intérêts politiques pour vous et votre majorité, ainsi que pour les instances intercommunales.

Nous vous présentons donc cette candidature de notre groupe d'opposition « Masevaux pour tous », mais sans aucune illusion sur le résultat.

Franck Dudt et moi-même espérons néanmoins que nous trouverons une réelle place au sein de ce Conseil Municipal, dans un esprit constructif. Et que cela permettra à la majorité que vous représentez et aux deux autres groupes de pouvoir travailler ensemble, malgré nos différences.

Franck DUDT obtient 3 voix et n'est pas élu comme délégué à la Comcom.

7- Débat d'orientation budgétaire :

Intervention de Franck DUDT :

Monsieur le Maire, Chers collègues,

Vous avez en partie répondu à ma question dans votre dernière intervention.

Je comprends que vous ne soyez pas en mesure de nous présenter ce soir un projet ficelé avec le détail chiffré des investissements.

Néanmoins, M. TROMMENSCHLAGER, adjoint aux finances était déjà élu de l'équipe précédente comme la plupart des membres de votre majorité, vous connaissiez donc la situation financière et vous auriez pu nous présenter ce soir les grandes priorités que vous entendez mettre en oeuvre en 2008.

En effet, lors des élections des promesses ont été faites et nous aurions voulu connaître vos priorités notamment pour les investissements, même si les projets ne sont pas encore chiffrés.